

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

-----  
**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2021**  
**Séance du 30 juin 2021**

**N° 01**

**Objet : Budget supplémentaire**  
**2021**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et un le trente du mois de juin à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 22 du mois de juin 2021, s'est réuni au complexe sportif des Lauzières à CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : FONTAINE Sonia

**Étaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit (jusqu'au rapport n° 39), CHABAL CALVI Nadia, CHALVET Gilles (jusqu'au rapport n° 53), COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GALLY France, GRANET BRUNELLO Patricia, ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n° 23), PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, REYNAUD Patrice (jusqu'au rapport n° 53), RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

**Étaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
COCHET Brigitte a donné pouvoir à KARCHE Eliette  
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GERACE Isabelle  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc (jusqu'au rapport n° 56)

**Étaient représentés :**

AUZET Guy a donné pouvoir à JOUVES Marc  
BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo  
CAZERES Benoit a donné pouvoir à ESCLAPEZ Nathalie (à partir du rapport n° 40)  
ESTIENNE Claude a donné pouvoir à BENOIT Gérard  
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard  
GONCALVES Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia  
ISOARDI Delphine a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
MAGAUD Nathalie a donné pouvoir à CHALVET Gilles (jusqu'au rapport n° 53)  
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine  
PIERI Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia (jusqu'au rapport n° 22)  
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
TEYSSIER Eliane a donné pouvoir à Francis KUHN  
UGHETTO Wendy a donné pouvoir à VILLARD René  
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

**Étaient excusés :**

AUZET Éric	FLORES Sylvain
BALIQUE François	GRAVIERE Remy
BASSET Françoise	ISOARD Christian
BAUDOUI Marie Anne	MAGAUD Marie José
BONDIL Marc	POSTEL Chrystelle
BOURJAC Jean Marie	REBOUL Childéric
CROZALS Florent	SEVENIER Jean

**REÇU EN PREFECTURE**  
**le 05/07/2021**

Application app. n° 6 F. logs 12.0.com

**Monsieur Claude FIAERT, rapporteur, expose ce qui suit :**

Les budgets primitifs de l'exercice 2021 ont été votés le 9 décembre 2020 sans reprendre les résultats antérieurs, la gestion 2020 n'étant pas close.

Les budgets supplémentaires qui vous sont présentés intègrent les résultats antérieurs ainsi que leur affectation, telle quelle a été votée par délibération du 21 avril 2021 (délibération approuvant les comptes administratifs). Ils intègrent aussi les restes à réaliser en investissement (crédits votés en 2020 non consommés au 31/12/2020)

**BUDGET GENERAL****DEPENSES EXPLOITATION :**

Concernant le budget général, il convient d'augmenter les crédits du chapitre « charges à caractère général » : en effet il faut prendre en compte certaines opérations ponctuelles telles le déménagement et la location de bungalows pour la médiathèque de Château -Arnoux-Saint-Auban (pendant les travaux de restructuration du site des Lauzières) soit 110 000 €, ainsi que les dépenses et recettes liées aux différents programmes PROSOL, CLIP et Programme alimentaire territorial (355 000 €), l'étude sur la mise en œuvre de la taxe incitative pour les ordures ménagères (150 000 €), des programmes du musée promenade et du Géoparc (46 000€)... Il faut aussi augmenter les crédits alloués au service déchets (augmentation de la TGAP : taxe sur les activités polluantes, augmentation du coût des marchés de traitement des produits des déchetteries pour 400 000 €.

Au total les dépenses supplémentaires de ce chapitre s'élèvent à 1 327 853 €

Pas d'évolution du chapitre « charges de personnel ».

Chapitre « atténuation de produits » : il convient d'inscrire le montant de l'exonération 2020 de 2/3 de la CFE des entreprises de certains secteurs d'activité (tourisme, hôtellerie, restauration, culture...) soit 135 000 €, exonération votée le 29 juillet 2020 dont 50 % reste à la charge de PAA

Chapitre « autres charges de gestion » : inscription de la subvention à la foire de la lavande, du complément de subvention à l'office du tourisme (+70 000 €).

Enfin suite à la transaction conclue avec SNCF réseaux, une somme de 29 000 € est inscrite pour mettre fin au litige lié à l'occupation du domaine SNCF par des candélabres pour l'éclairage public (cf délibération n° 6 du 21/04/2021). Sur le chapitre « charges exceptionnelles » est aussi prévue une subvention complémentaire pour l'abattoir de Seyne de 50 000 € suite à la période de fermeture du 10/07/2020 au 27/11/2020 (cf budget annexe).

**RECETTES EXPLOITATION**

Il convient d'intégrer à ce budget des recettes supplémentaires :

- liées à la facturation à la CC Jabron Lure Vançon Durance de l'utilisation de la déchetterie de Château Arnoux Saint Auban soit 140 000 € au chapitre « produits des services ».

REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2021

Appréhension des données de la préfecture

99\_DE-004-200067437-20210630-01\_30062021

- des subventions liées aux programmes PROSOL, CLIP, PAT, Musée promenade et géoparc pour un total de 360 000 € chapitre 74

- ainsi qu'un ajustement du produit de taxe d'enlèvement des ordures ménagères. (+ 70 000€)

Ces dépenses et recettes supplémentaires d'exploitation représentent une augmentation de moins de 8% du budget primitif 2021.

## INVESTISSEMENT

Le budget supplémentaire prévoit aussi les crédits d'investissement pour certaines opérations : complément de crédits en matière d'éclairage public (300 000 €), crédits pour les réseaux pluviaux urbains (100 000 €), crédits pour les travaux de bâtiments (signalétique bâtiments PAA : 33 000€), 280 000 € de crédits pour l'établissement thermal (couverture escalier des thermes + avenants + contrôle d'accès) ainsi que pour des études (piscines des thermes), changement de chaudières, programme de rénovation énergétique de bâtiments en liaison avec les communes, étude de programmation du musée promenade. Des crédits complémentaires sont inscrits pour l'acquisition de matériel pour le service déchets (90 000 €) ainsi que pour l'achat de bungalows qui serviront pour reloger la médiathèque de Château-Arnoux lors des travaux puis ensuite pour le service déchetteries (41 400 €)

Au total des crédits supplémentaires en investissement sont proposés pour 1 950 593 € qui s'ajoutent aux 9 813 237,63 € de restes à réaliser, reportés sur l'exercice 2021.

Les recettes supplémentaires 2 967 888 € proviennent de l'autofinancement, des résultats antérieurs ainsi que des subventions et s'ajoutent au 8 795 942 € de restes à réaliser, reportés sur l'exercice 2021.

Les subventions inscrites en recettes s'élèvent à 604 780 € dont 165 715 € de DETR pour l'amélioration des chaudières et circuits de chauffage, 132 000 € de DETR pour la déchetterie de Moustiers et 49 506 € de DETR pour la couverture de l'escalier des thermes, 40 000 € de DETR + Région pour le pôle touristique des Mées ainsi que des subventions pour divers programmes du Musée Promenade Géoparc. Il n'est pas inscrit de nouvel emprunt.

Au total les dépenses d'équipement (budget primitif+ budget supplémentaire) pour l'exercice 2021 s'élèvent à 13 829 274 €, ce qui représente un effort important de la collectivité pour soutenir l'économie et l'emploi.

## BUDGETS ANNEXES

### Abattoir de SEYNE

Un crédit supplémentaire de 5000 € est inscrit en dépense de personnel, les recettes d'exploitation sont revues à la baisse du fait de la fermeture de la structure pendant 4 mois et demi et de sa reprise d'activité réduite. Une subvention complémentaire du budget général est nécessaire pour équilibrer ce budget à hauteur de 50 000 € (subvention initiale : 80 000 €).

**Barrage de VAULOUBE**

Une étude globale de faisabilité sur les choix stratégiques de mise en conformité de l'ouvrage ainsi que des travaux (changements de vannes...) sont inscrits pour 100 000 €, financés par l'emprunt.

**Régie de l'eau et de l'assainissement**

Des crédits supplémentaires sont prévus au chapitre 012 charges de personnel pour permettre le recrutement d'agents en parallèle de la montée en charge du service et pallier aux divers remplacements.

Pour les autres budgets annexes, il s'agit d'ajustements techniques.

**-Il vous est donc demandé de voter une subvention complémentaire de 50 000 € au budget de l'abattoir de Seyne.**

**- Il vous est donc demandé de voter les budgets supplémentaires suivants qui s'équilibrent ainsi :**

**Budget principal**

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	11 763 830,61	11 763 830,61
FONCTIONNEMENT	2 959 108,64	2 959 108,64
<b>TOTAL</b>	<b>14 722 939,25</b>	<b>14 722 939,25</b>

**Abattoir Digne les Bains**

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	364 696,61	364 696,61
FONCTIONNEMENT	25 679,65	25 679,65
<b>TOTAL</b>	<b>390 376,26</b>	<b>390 376,26</b>

REÇU EN PREFECTURE

Le 05/07/2021

Agglo. inter. Alpes F. Alpes C. A. S.

99\_DE-004-200067437-20210630-01\_30062021

**Abattoir de Seyne**

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	174 740,76	174 740,76
FONCTIONNEMENT	17 795,57	17 795,57
<b>TOTAL</b>	<b>192 536,33</b>	<b>192 536,33</b>

**Transports urbains dignols**

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	280 451,56	280 451,56
FONCTIONNEMENT	292 990,95	292 990,95
<b>TOTAL</b>	<b>573 442,51</b>	<b>573 442,51</b>

**Vaulouve**

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	199 424,11	199 424,11
FONCTIONNEMENT	13 833,23	13 833,23
<b>TOTAL</b>	<b>213 257,34</b>	<b>213 257,34</b>

**La Cassine**

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	830 615,71	830 615,71
FONCTIONNEMENT	428 178,41	428 178,41
<b>TOTAL</b>	<b>1 258 794,12</b>	<b>1 258 794,12</b>

REÇU EN PREFECTURE  
Le 05/07/2021

Application agréée T Inpact.com

99\_DE-004-200067437-20210630-01\_30062021

**Zone Saint Pierre**

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	262 428,10	262 428,10
FONCTIONNEMENT	82 618,02	82 618,02
<b>TOTAL</b>	<b>345 046,12</b>	<b>345 046,12</b>

**ZA Blaches Gombert**

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	1 242,00	0
FONCTIONNEMENT	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 242,00</b>	<b>0</b>

**Régie EAU**

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	1 886 283,99	1 886 283,99
FONCTIONNEMENT	80 525,96	80 525,96
<b>TOTAL</b>	<b>1 966 809,95</b>	<b>1 966 809,95</b>

**Régie Assainissement**

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	1 533 723,39	1 533 723,39
FONCTIONNEMENT	152 115,66	152 115,66
<b>TOTAL</b>	<b>1 685 839,05</b>	<b>1 685 839,05</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2021

Application pour Eclairage public

99\_DE-004-200067437-20210630-01\_30062021

**Le Conseil après en avoir délibéré****Budget principal**

➤ *A la majorité pour 3 votes contre et 1 abstention*

APPROUVE le budget supplémentaire 2021 du budget principal qui s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	11 763 830,61	11 763 830,61
FONCTIONNEMENT	2 959 108,64	2 959 108,64
<b>TOTAL</b>	<b>14 722 939,25</b>	<b>14 722 939,25</b>

**Abattoir Digne les Bains**

➤ *A l'unanimité*

APPROUVE le budget supplémentaire 2021 du budget annexe de l'abattoir de Digne les Bains qui s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	364 696,61	364 696,61
FONCTIONNEMENT	25 679,65	25 679,65
<b>TOTAL</b>	<b>390 376,26</b>	<b>390 376,26</b>

**Abattoir de Seyne**

➤ *A l'unanimité*

APPROUVE le budget supplémentaire 2021 du budget annexe de l'abattoir de Seyne qui s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	174 740,76	174 740,76
FONCTIONNEMENT	17 795,57	17 795,57
<b>TOTAL</b>	<b>192 536,33</b>	<b>192 536,33</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2021

Application n° 2017-07-0001

99\_DE-004-200067437-20210630-01\_30062021

## Transports urbains dignois

➤ *A l'unanimité des suffrages exprimés pour 1 abstention*

**APPROUVE** le budget supplémentaire 2021 du budget annexe Transport urbains dignois qui s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	280 451,56	280 451,56
FONCTIONNEMENT	292 990,95	292 990,95
<b>TOTAL</b>	<b>573 442,51</b>	<b>573 442,51</b>

## Vaulouve

➤ *A l'unanimité*

**APPROUVE** le budget supplémentaire 2021 du budget annexe de Vaulouve qui s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	199 424,11	199 424,11
FONCTIONNEMENT	13 833,23	13 833,23
<b>TOTAL</b>	<b>213 257,34</b>	<b>213 257,34</b>

## La Cassine

➤ *A la majorité pour 3 votes contre et 1 abstention*

**APPROUVE** le budget supplémentaire 2021 du budget annexe de la Cassine qui s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	830 615,71	830 615,71
FONCTIONNEMENT	428 178,41	428 178,41
<b>TOTAL</b>	<b>1 258 794,12</b>	<b>1 258 794,12</b>

REÇU EN PRÉFECTURE

le 05/07/2021

Attestation de dépôt en Préfecture

99\_DE-404-20067437-20210630-01\_30082021



**Zone Saint Pierre**

2021-251

➤ *A l'unanimité*

*APPROUVE le budget supplémentaire 2021 du budget annexe de Zone Saint Pierre qui s'équilibre comme suit :*

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	262 428,10	262 428,10
FONCTIONNEMENT	82 618,02	82 618,02
TOTAL	345 046,12	345 046,12

**ZA Blaches Gombert**

➤ *A l'unanimité*

*APPROUVE le budget supplémentaire 2021 du budget annexe des Blâches Gombert qui se présente comme suit :*

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	1 242,00	0
FONCTIONNEMENT	0	0
TOTAL	1 242,00	0

**Régie Eau**

➤ *A l'unanimité*

*APPROUVE le budget supplémentaire 2021 du budget annexe régie Eau qui s'équilibre comme suit :*

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	1 886 283,99	1 886 283,99
FONCTIONNEMENT	80 525,96	80 525,96
TOTAL	1 966 809,95	1 966 809,95

REÇU EN PRÉFECTURE  
Le 05/07/2021

Appréciation agréée F. Jégouzo cmr

99\_DE-004-200007437-20210630-01\_00002021

## Régie Assainissement

➤ *A l'unanimité*

**APPROUVE** le budget supplémentaire 2021 du budget annexe régie Assainissement qui s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	1 533 723,39	1 533 723,39
FONCTIONNEMENT	152 115,66	152 115,66
<b>TOTAL</b>	<b>1 685 839,05</b>	<b>1 685 839,05</b>

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

